

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

La population de la MRC de Montmagny poursuit sa croissance en 2026

Montmagny, le 5 janvier 2026 – Pour une deuxième année consécutive, la MRC de Montmagny enregistre une croissance de sa population, confirmant une tendance positive pour l'ensemble du territoire. Le plus récent décret du gouvernement du Québec concernant la population des municipalités pour l'année 2026 fait état d'une population totale de 22 969 personnes, soit une augmentation de 124 résidents par rapport à 2025, représentant une croissance de 0,5 %.

Cette progression démographique constitue un signal positif pour l'ensemble du territoire, particulièrement dans un contexte où plusieurs régions rurales du Québec font face à des défis de déclin ou de stagnation.

Une croissance portée par plusieurs municipalités

L'augmentation observée en 2026 repose sur la contribution de plusieurs municipalités de la MRC. Certaines se démarquent par une croissance notable de leur population, notamment Saint-Fabien-de-Panet, Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, qui enregistrent des gains significatifs.

La ville de Montmagny, en tant que ville centre, affiche également une augmentation de sa population, contribuant à la vitalité démographique régionale et au maintien de services structurants pour l'ensemble du territoire.

Une région attractive et en mouvement

Les données confirment que la MRC de Montmagny représente un milieu de vie attrayant pour les personnes à la recherche d'un équilibre entre qualité de vie, proximité des services, accès à la nature et dynamisme communautaire.

Un levier pour la planification et le développement

L'évolution positive de la population constitue un levier important pour la planification des services, des infrastructures et des projets de développement à l'échelle de la MRC. Elle soutient également les démarches en cours liées à l'habitation, à la main-d'œuvre et à l'attractivité du territoire.

« La tendance observée témoigne des efforts collectifs déployés sur l'ensemble du territoire. Les projets mis en place en matière d'habitation et de développement résidentiel, de recrutement de main-d'œuvre et d'accueil de nouveaux citoyens, tout comme les actions en aménagement du territoire et les grandes campagnes de marketing territorial, commencent à porter leurs fruits. Cette progression reflète un travail concerté et soutenu entre la MRC, les municipalités et les partenaires du milieu, incluant le secteur privé qui a investi de façon significative en matière d'habitation », souligne fièrement Mme Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny

- 30 -

Source des données : Décret du gouvernement du Québec concernant la population des municipalités pour l'année 2026.

Note méthodologique : Les données du décret de population correspondent à une estimation annuelle produite par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), entre deux recensements de Statistique Canada. Elles reposent sur le dernier recensement disponible, ajusté à l'aide de sources administratives, dont les données de la RAMQ.

Source : Isabelle Normand | Coordonnatrice aux communications | MRC de Montmagny | communication@montmagny.com 418 248-5985, poste 321.

Information : Nancy Labrecque | Directrice générale | MRC de Montmagny | nlabrecque@montmagny.com | 418 248-5985, poste 323.